

Bibliothèque numérique

medic@

**BINET, Alfred / SIMON, Théodore.
Définition de l'idiotie et de l'imbécillité**

1910.



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90958x1937x01>

90958 (mot. 8e) t. 1937

Extrait des *Annales médico-psychologiques*.

(Mai-Juin 1910.)

DÉFINITION DE L'IDIOTIE ET DE L'IMBÉCILLITÉ

Par MM. A. BINET et TH. SIMON.

Qu'est-ce qu'un idiot?

Qu'est-ce qu'un imbécile?

On a senti depuis longtemps la nécessité de nommer à part, par des vocables particuliers, l'état des sujets qui ne jouissent pas de l'intelligence moyenne; mais quel sens exact ont ces dénominations? En quoi l'idiot et l'imbécile sont-ils différents? Comment les reconnaître et de telle manière qu'il n'y ait pas de divergence entre les diagnostics portés sur eux? Telle est la question que nous voudrions examiner devant vous.

Quand on recherche comment les auteurs ont fait les classifications des divers états de déficience, on s'aperçoit que, partant de points de vue très différents, ils arrivent à des définitions qui ne coïncident pas. Les uns cherchent un point d'appui dans l'étiologie et décrivent, par exemple, une idiotie myxœdémateuse; — d'autres auteurs font appel à l'anatomie pathologique; la classification la plus complète dans ce genre est celle de Bourneville; — la plupart des aliénistes, enfin, proposent des classifications cliniques, fondées sur le degré de l'arriération.

Les classifications étiologique et anatomopathologique ne nous paraissent pas répondre à tous les besoins de la pratique, car il est absolument nécessaire de classer les sujets suivant les services qu'ils peuvent encore rendre, suivant les conditions de milieu auxquelles ils peuvent s'adapter, bref, selon leur degré d'arriération; or, ni leur étiologie, ni les lésions dont ils sont porteurs, ne présentent une relation proportionnelle avec cette arriération. Ainsi tous les myxœdémateux ne sont pas



également bas, il peut y en avoir qui restent au niveau de l'idiotie, tandis que d'autres s'élèvent jusqu'à la débilité. Et nous pourrions faire les mêmes remarques relativement aux microcéphales ou aux déficients par lésions circonscrites du cerveau.

En vérité, toutes ces classifications sont bien valables si l'on veut, elles nous apprennent toutes quelque chose; en présence d'un cas particulier, ce sont autant de diagnostics à faire; mais il y en a une qui les domine: c'est la classification clinique par le degré de l'arriération. Elle les domine par bien des raisons. Notons-en seulement deux principales: 1° tandis que la classification étiologique exige une enquête, une connaissance des antécédents, tandis que la classification anatomopathologique peut nécessiter l'autopsie, la classification par le degré d'arriération est immédiate et directe; 2° sauf peut-être pour l'idiotie myxœdémateuse, et encore, c'est la classification par le degré d'arriération qui a le plus de valeur pratique, pour répartir les sujets, les faire bénéficier de l'assistance, et utiliser leur travail.

Mais comment a-t-on compris jusqu'ici ce dernier genre de définition? On n'a cherché malheureusement à y introduire aucune précision; on s'est borné à affirmer simplement l'évidence de différences intellectuelles entre l'idiot et l'imbécile, et on n'a pas apprécié autrement ces différences qu'en les qualifiant de plus ou de moins. Un peu plus d'intelligence, c'est l'imbécile; un peu moins, c'est l'idiot. Voilà ce qu'on trouve dans les traités les plus récents et les meilleurs. Quelques citations suffiront à le montrer. Rogues de Fursac, dans la dernière édition de son traité (1), paraît se rallier simplement à la classification psychologique de Sollier (2); or celui-ci distingue l'idiot et l'imbécile par le degré de l'attention, laquelle est plus ou moins accusée. Nous n'avons pas à rechercher ici si cette conception est juste ou non; peut-être pourrait-on l'interpréter favorablement en remarquant que bien des aliénistes, Esquirol par exemple, ont pris le mot attention dans le sens large

(1) Rogues de Fursac, *Manuel de Psychiatrie*, 1908.

(2) Sollier. *La psychologie de l'imbécile*. Paris, Alcan.

de processus supérieurs de l'esprit, et qu'à ce compte l'idée de Sollier n'est pas sans valeur théorique. Mais plaçons-nous au point de vue pratique. Nous le demandons à tous les cliniciens : si on hésite pour un sujet, si on ne sait pas dans quel groupe de déficients le classer, est-ce que la formule de Sollier peut rendre le moindre service, puisque cette formule n'indique ni l'observation ni l'expérience à employer pour mesurer l'attention, ni les résultats à obtenir pour faire d'un malade un idiot, et d'un autre un imbécile ? Nous sommes persuadés d'ailleurs que Sollier n'a point songé à faire une définition susceptible de rendre des secours pratiques, et ce serait mal le comprendre que de lui reprocher une erreur qu'il n'a pas commise. Toujours est-il que la considération de la faiblesse de l'attention ne peut nous fournir le criterium dont nous avons besoin.

Ouvrons maintenant le Traité de Régis. Dans sa dernière édition, qui est de 1909, il divise les déficients en deux classes : imbéciles et idiots, et ces derniers en deux sous-groupes. Il existerait donc des imbéciles, des idiots du 2^e degré et des idiots du 1^{er} degré. Nous n'avons point d'objection importante à faire contre ces coupures, bien que nous ne comprenions pas bien pourquoi les imbéciles, qui forment un groupe considérable de sujets, à aptitudes très variées, se sont vu refuser l'honneur d'une subdivision. Mais examinons comment Régis apprend à répartir les sujets dans ces trois groupes, par quels caractères précis il enseigne à faire cette répartition. Nous serons étonnés par le vague, l'imprécision des formules, par l'abus des impressions subjectives, et la contradiction de beaucoup de termes.

Voici d'abord ce qui concerne les imbéciles :

« Au point de vue psychologique, écrit-il, les imbéciles ne possèdent qu'une somme *plus ou moins restreinte* d'intelligence ; susceptibles d'acquérir une teinte légère et superficielle en toutes choses, ils sont incapables d'une ligne de conduite correcte et suivie, de rien faire de sérieux. Cependant, certains d'entre eux se font remarquer *comme les faibles d'esprit, mais à un degré moindre*, par des aptitudes artistiques plus ou moins brillantes, de grandes qualités de mémoire et souvent aussi par une certaine vivacité d'esprit, une prompti-

tude et une finesse de répartie qui font qu'ils ont toujours le dernier mot, et mettent les rieurs de leur côté. »

Voilà certainement un joli portrait d'imbécile, vivement troussé et qui fait image; on se demande seulement s'il n'est pas un peu flatté, et si beaucoup de nos imbéciles d'asile ressemblent à ces bouffons sarcastiques des anciennes cours royales, dont Régis semble avoir évoqué le souvenir historique. Nous nous imaginons que bien des imbéciles ne méritent pas un tel éloge d'esprit, et nous le leur refusons d'autant plus volontiers que nous savons bien des normaux auxquels il ne conviendrait pas. Mais, ces critiques mises à part, n'est-il pas évident que cette définition de Régis ne peut prêter à aucun diagnostic? Il s'agit de mesurer un niveau, d'y apporter de la précision; l'auteur, à qui on pose une question nette, répond toujours par une phrase vague : *une somme plus ou moins restreinte d'intelligence*, dit-il, voilà ce qui caractérise un imbécile. C'est comme si l'on disait : une somme plus ou moins grande d'argent, voilà ce qui caractérise un riche.

La définition de l'idiot n'est pas plus satisfaisante. Prenons les idiots du 2^e degré. Régis nous apprend qu'ils tiennent le milieu entre les imbéciles et les idiots complets, ce qui, en effet, n'était pas difficile à prévoir. Mais qu'ont-ils comme degré d'intelligence permettant de les reconnaître? « Intellectuellement, dit l'auteur, leurs facultés sont extrêmement bornées, et pour ainsi dire rudimentaires. A part quelques aptitudes artistiques isolées, ils n'ont aucune intelligence à proprement parler. »

Nous nous demandons quel sens précis on peut bien attacher à de pareilles formules : « facultés extrêmement bornées, facultés rudimentaires, n'avoir aucune intelligence ». Non seulement on ne peut rien tirer de ces phrases pour savoir si un individu quelconque est un idiot ou un imbécile, mais encore on se demande avec un peu d'inquiétude, quand on voit avec quelle sévérité l'auteur traite les idiots du 2^e degré, c'est-à-dire les idiots les plus légers, quels sont les qualificatifs qu'il réserve aux idiots du 1^{er} degré, aux idiots complets. Et, en effet, l'auteur applique à ces derniers des descriptions équivalentes : « Chez eux, dit-il, l'arrêt de

développement physique et intellectuel atteint ses dernières limites et se manifeste par l'absence complète d'intelligence et de sentiments. » Comparez et jugez. S'il existe une différence entre « ne pas avoir pour ainsi dire d'intelligence » et « en présenter l'absence complète », elle nous paraît si petite qu'elle en devient négligeable. Voilà la conséquence où entraîne l'abus d'une phraséologie dans laquelle on emploie des mots auxquels on n'attache pas un sens précis, pratique, contrôlable ; de la meilleure foi du monde on se contredit.

Il doit être bien entendu que nous ne reprochons pas à Régis, plus qu'à Sollier, d'avoir donné un mauvais critérium de la déficience, alors que peut-être il n'a eu l'intention d'en donner aucun ; tout n'est pas d'ailleurs dans les définitions ; les descriptions de ces auteurs contiennent maints détails cliniques justes ; mais ce qui nous importe, c'est de montrer qu'un critérium est nécessaire pour distinguer l'imbécile de l'idiot, et que le traité de Régis n'en constate pas la lacune. Et c'est là peut-être ce qu'il y a de plus significatif.

Nous ne citerons plus qu'un auteur, mais il a une autorité considérable et une influence universelle, c'est Kraepelin. Nous connaissons de nos confrères qui appellent respectueusement son traité la Bible des aliénistes. Il est vrai qu'on ne risque point d'excommunication à en discuter les textes. Selon Kraepelin, l'idiotie devrait s'entendre des sujets dont le développement correspond à celui des enfants jusqu'à l'âge de sept à huit ans ; l'imbécillité, des sujets dont le développement intellectuel dépasse celui de cet âge sans atteindre la pleine maturité. Il semble d'abord que cette admirable précision va enfin faire faire un pas décisif à la question. Hélas ! on est bientôt déçu. On reste surpris, en effet, après ce début prometteur, de retrouver des phrases aussi vagues que les suivantes, auxquelles des auteurs français n'ont rien à envier : « Chez l'imbécile, aucune fusion ne se fait des expériences isolées en représentations générales... l'essentiel ne se sépare pas de l'accidentel... le domaine des images reste pauvre... la marche des idées maladroite, etc., etc. »

Nous sommes étonnés vraiment que ce grand esprit, qui a mis tant de soin dans les affaires de diagnostic

différentiel, se contente ici de ces phrases si vagues, dont aucun diagnostic ne peut sortir.

On peut prévoir que cette incertitude de critérium de l'idiotie doit avoir un retentissement fâcheux dans la pratique.

Nous avons rappelé ailleurs, après M. Blin, combien les mêmes certificats peuvent être contradictoires pour un même sujet, à quinze jours d'intervalle. Ajoutons aujourd'hui une autre remarque, qui ne manque pas de quelque intérêt : si l'on compulse les certificats portés sur une série de sujets par des médecins non spécialistes et par des aliénistes, on remarque que les aliénistes sont d'ordinaire indulgents et emploient volontiers l'expression *imbécillité*, tandis que les médecins qui ne sont pas dans la spécialité sont autrement sévères et voient dans tout arriéré un *idiot*. Et cela se comprend : comme l'emploi de ces termes scientifiques n'est, selon un mot très juste de Trénel, qu'une « question d'appréciation », l'aliéniste qui trouve dans sa pratique les degrés les plus divers de l'arriération a des points de comparaison multiples et fait des appréciations nuancées ; les médecins qui n'ont aucun repère ou qui ne peuvent comparer un arriéré qu'à un normal ne voient que des différences énormes et ils vont tout de suite aux termes les plus énergiques pour exprimer de grands contrastes.

Et ces désaccords sont toujours fâcheux, ils ne peuvent que nuire à l'autorité de l'aliéniste dans l'esprit du public d'abord, et aussi, ce qui est plus grave, dans l'esprit du magistrat. Dites à un magistrat que tel inculpé est un imbécile, si un autre l'appelle débile, le magistrat demandera aux experts de s'entendre, et si ceux-ci n'y arrivent pas, il se fera une regrettable idée de leur autorité scientifique.

Les définitions que nous allons proposer conviennent spécialement à des sujets adultes ; nous laissons de côté les enfants, pour des raisons que nous indiquerons plus loin. Les signes distinctifs que nous nous proposons de décrire sont de valeur telle qu'ils ne se prêtent à aucune équivoque d'interprétation, et que d'emblée, ou après un examen très court, ils permettent de classer tout sujet arriéré dans l'idiotie, dans l'imbécillité ou

dans la débilité, ou dans des subdivisions de ces trois grands groupes principaux.

Les éléments de nos définitions sont empruntés à trois domaines :

- 1° Le langage parlé et écrit ;
- 2° Le niveau intellectuel, mesuré par des tests ;
- 3° Le niveau hospitalier, apprécié par les qualités de travail dont le sujet est capable.

Il y a là trois méthodes parallèles, équivalentes, concordantes, aptes à se suppléer l'une l'autre ou à se compléter. Et, de fait, il nous paraît bien préférable de juger d'un sujet par un ensemble que par l'étude isolée d'une fonction.

A. L'épreuve du *langage* est la première épreuve par laquelle il convient de commencer l'examen d'un sujet, parce qu'elle est la plus courte, la plus simple, la plus topique. Nous formulerons comme suit les conclusions auxquelles l'état du langage nous conduit :

1° Est IDIOT tout sujet qui n'arrive pas à communiquer par la parole avec ses semblables, c'est-à-dire qui ne peut ni exprimer verbalement sa pensée, ni comprendre la pensée verbalement exprimée par d'autres, alors que ni un trouble de l'audition, ni un trouble des organes phonateurs, ni un défaut exceptionnel d'éducation n'expliquent cette pseudo-aphasie, qui est due entièrement à une déficience intellectuelle.

Précisons encore plus : la définition précédente a trait, non pas à une expérience particulière qu'on peut faire sur un sujet, mais à une manière d'être qui lui est habituelle. On envisage les relations sociales que le sujet entretient avec les autres hommes, et on le tient pour idiot si dans ces relations il ne se comporte que comme un animal, ne communiquant ses idées avec ses semblables que par des signes et non par des mots. Il résulte de cette considération que, pour bien faire, il faudrait que l'expérimentateur restât en observation, épiait les relations que le sujet peut avoir avec d'autres, et attendant longtemps, du hasard des rencontres, une occasion où ces relations sociales se manifesteront. Rien ne serait moins pratique. Il faut remplacer l'observation par une expérience précise et instantanée, et voici

celle que nous trouvons la plus commode. Trois objets : un couteau, une clef, une montre, sont déposés sur un coin de table. D'un geste, on invite le sujet à les regarder, puis on lui dit : « Donne-moi la montre » ; s'il prend la montre, on lui dit : « Donne-moi le couteau. » Et, très vite, on peut se rendre compte si le sujet est capable de comprendre ce qu'on lui demande verbalement, et d'associer une chose à un mot.

2° Est IMBÉCILE tout sujet non idiot qui n'arrive pas à communiquer par écrit avec ses semblables, c'est-à-dire qui ne peut pas exprimer sa pensée par l'écriture, ni comprendre ce qu'il lit, alors qu'aucun trouble de la vision, ou aucune paralysie motrice du bras, ou aucun défaut exceptionnel d'instruction n'expliquent la non-acquisition de cette forme du langage, défaut d'acquisition qui est dû à une déficience intellectuelle.

Cette définition est du même genre que la précédente : elle porte sur le même fait important, des relations sociales que les individus contractent pour échanger leurs idées ; seulement, le signe qui sert à la communication des idées est plus compliqué, plus intellectualisé que la parole, c'est l'écriture, laquelle exige, comme on sait, une civilisation supérieure. Nous empruntons donc notre définition à un ordre de faits naturels et non à une petite expérience dont on pourrait nous objecter l'artifice.

Nous avons d'abord supposé que pour tester la capacité de se servir de l'écriture pour l'expression de la pensée, on pouvait employer le procédé suivant : faire imprimer des ordres et les faire lire à des sujets, sans ajouter aucune indication ; on aurait vu, à la manière dont ils se comportaient, s'ils avaient compris ou non l'ordre écrit. Une surprise nous attendait. Nous avons fait imprimer les ordres suivants : « Ouvre ta bouche ! — Ferme la porte ! — Lève-toi de ta chaise ! » Nos débiles, ceux qui étaient capables de lire, regardaient curieusement ces ordres écrits ; puis, après avoir pris le temps de les lire, ils nous regardaient, indécis, ne comprenant pas qu'il s'agissait d'actes à exécuter, et ne présentant aucune velléité de s'y conformer. Il fallait donc renoncer à cette procédure qui manque de

clarté pour ces natures simples. Nous proposons deux moyens plus directs : le premier consiste à dicter quatre ou cinq mots. Si le sujet est capable de les écrire sous dictée de manière lisible et reconnaissable, — toute question d'orthographe mise à part, — le degré est franchi. L'autre moyen est de faire lire à haute voix un fait divers de journal ; puis, la lecture terminée, on demande au sujet de raconter ce qu'il a lu, et, s'il en a gardé seulement quelques souvenirs exacts, on se déclare satisfait, et on en fait au moins un débile.

Voilà le fait divers que nous utilisons :

« Trois maisons en feu.

« Châlons-sur-Marne, 5 septembre 1908. Un immense incendie vient de détruire la nuit dernière trois immeubles situés au centre de la ville.

« Dix-sept ménages sont sans abri. Les pertes dépassent 150.000 francs.

« En sauvant un enfant au berceau un garçon coiffeur a été grièvement blessé aux mains. »

Si notre sujet répond : « Il y a eu le feu. Il y a eu un garçon blessé », cela nous suffit pour affirmer qu'il a compris quelque chose de sa lecture ; ce n'est donc pas un imbécile, mais un débile, et peut-être un normal.

Si commodes qu'elles soient, les épreuves par le langage ne suffisent point, car il est des cas où elles restent inapplicables. Quand on a affaire à un individu sourd, comment savoir si son intelligence serait capable de comprendre le langage ? Quand on a affaire à un individu qui ne peut ni lire ni écrire, comment savoir si ce n'est pas son défaut d'instruction qu'il faut incriminer ? Pour répondre à ces doutes et fixer l'interprétation, d'autres épreuves sont nécessaires.

B. *Le niveau intellectuel.* Il s'agit ici de mesures de niveau, faites avec les *tests* que nous avons déjà en l'occasion d'exposer : on nous dispensera de les exposer encore une fois (1). Voici les définitions qui en dérivent :

Est IDIOT tout sujet qui ne dépasse pas le niveau intellectuel d'un enfant de deux ans.

(1) Voir Binet et Simon. Le développement de l'intelligence chez les enfants. *Année psychologique*, Paris, Masson, 1908, t. XIV, p. 1.

Est IMBÉCILE tout sujet dont le niveau intellectuel est compris entre celui de deux ans passés et celui de sept ans.

Est DÉBILE tout sujet dont le niveau est supérieur à celui de sept ans.

Nous ne donnerons que deux courts exemples. Voici un microcéphale de vingt-quatre ans : il ne sait ni lire ni écrire, il ne fait aucune épreuve de cinq ans ; parmi les épreuves répondant à l'âge de sept ans, il répond seulement à deux, celle qui consiste à lui demander combien il a de doigts et celle qui consiste à nommer quatre pièces de monnaie ; il réussit toutes les épreuves de six ans sauf une. Il a donc un développement d'enfant de six ans : il est affecté d'imbécillité.

Voici un autre malade : il a quarante ans ; il ne sait non plus ni lire ni écrire, mais il compte cependant 3 sous simples et 3 sous doubles ; il compare deux objets de souvenir, il nomme les couleurs ; il accomplit, par conséquent, les épreuves de huit ans qui ne comportent pas d'instruction scolaire proprement dite. Nous sommes dès à présent fixés. De toutes façons pour nous, malgré son absence d'instruction, nous n'appliquerons pas à ce sujet, qui répond comme un enfant de huit ans, l'étiquette d'imbécile.

C. *Le niveau hospitalier.* C'est là une question nouvelle, que nous sommes heureux de traiter pour la première fois devant la Société. Nous allons résumer là des recherches pour lesquelles nous devons des remerciements spéciaux à M. Hamel, qui a facilité notre travail chez les hommes, et à M. Lallemand, qui l'a facilité chez les malades femmes. Nous nous sommes proposé de savoir si, dans la manière dont il prend part à la vie de l'asile, l'arriéré marque à quel degré de conservation de ses facultés il s'est arrêté. La vie de l'asile, si simplifiée qu'elle soit, n'est pas sans exiger de la part des internés un certain nombre d'actes d'adaptation dont quelques-uns sont même assez complexes. Nous avons relevé dans le tableau suivant toute une série de ces actes d'adaptation, choisis parmi ceux qui sont les plus habituels, ceux qui rentrent dans la vie régulière de l'asile, et nous avons établi une hié-

rarchie parmi ces actes en groupant en premier ceux dont l'exécution exige le moins d'intelligence, et à la suite ceux dont l'exécution est plus difficile. Pour établir cet ordre, le moyen qui nous a servi est l'application de l'adage bien connu : qui peut le plus peut le moins. Les épreuves les plus faciles sont celles qui restent accessibles à tous ; les plus difficiles sont celles qui ne se laissent pratiquer que par un petit nombre.

Enfin, nous avons indiqué quels sont les sujets capables d'accomplir ces différents actes.

Echelle de niveau hospitalier.

Idiots ayant un niveau de 0 à 2 ans :

Suivre un objet des yeux.
Prendre un objet présenté.
Obéir à un geste simple.

Imbéciles ayant un niveau de plus de 2 ans à 4 ans :

Se diriger dans la maison.
Trouver sa place à table.
Manger seul.
Se moucher.
Se dé-habiller.
Se laver les mains.
Être propre.
Passer ses vêtements, mettre ses bas et ses souliers.
Agrafer son corsage ou boutonner son veston.
Traîner une bronette ou porter une charge.

Imbéciles ayant un niveau de plus de 4 ans à 7 ans :

Balayer.
Faire un lit.
Cirer les chaussures.

Débiles ayant un niveau de plus de 7 ans :

Faire un ourlet.
Se raccommo-der : faire une reprise. Mettre une pièce.
Se coiffer.
Laver.
Repasser.
Faire un pen de cuisine (soupe à l'oignon ou œuf sur le plat).
Travailler au jardin. Bêcher.

Il ne manque pas d'autres actions qu'un malade peut

faire : patiner, brosser, mettre les tapis, cirer, aider à vider les lits de varech, nettoyer les carreaux, accompagner les corvées, habiller, coiffer, faire manger les autres malades, tailler le pain de la soupe, éplucher les légumes, laver la vaisselle ou mettre le couvert, se débarbouiller, etc. Mais l'enquête est, à la vérité, sur ce terrain particulièrement délicate. Les matières sur lesquelles porte l'appréciation ne sont pas aussi précises qu'on le souhaiterait pour la commodité de l'interprétation. Nous n'avons conservé que les actes les plus expressifs, bien que sans doute ils n'échappent pas non plus complètement à l'imprécision que nous signalons. S'habiller, balayer, faire un lit, ce sont là autant de manifestations dans lesquelles on peut montrer plus ou moins d'imperfection. Nous ne croyons pas qu'il faille chercher trop de minutie. Nous donnerons cependant quelques indications pour certaines épreuves.

Quand nous mentionnons des actes comme se laver les mains et se moucher, si l'on demande à l'infirmier ou aux parents, la réponse qu'on obtient habituellement est qu'il est nécessaire, pour que le malade se mouche, de le lui dire. Nous ne tenons pas compte de ce manque élémentaire de spontanéité. Il nous suffit que le malade sache le faire quand on le lui dit. Il va de soi aussi qu'il ne s'agit pas d'un lavage de main chirurgical. L'action n'est qu'ébauchée : savonnage, mouvements de frottement, rinçage rapide et essuyage; mais il peut rester de la crasse, il en reste même le plus souvent. On ne peut cependant exiger une propreté absolue.

Quand nous marquons plus loin : balayer, faire un lit, nous entendons par là que le malade est susceptible de le faire sans qu'on ait réellement besoin d'intervenir ou que l'infirmier l'utilise à cela. Le malade d'ailleurs peut souvent donner ce renseignement : Qu'est-ce que vous faites comme travail? Je balaye, etc. Naturellement, il faut contrôler.

Il va de soi, enfin, qu'il serait dangereux de vouloir attribuer à l'exécution isolée de l'une ou l'autre de ces actions une signification exagérée. Il faut, de même que pour nos tests psychologiques, tenir compte d'un ensemble d'épreuves.

En nous conformant à ces indications, nous répétons

les conclusions suivantes auxquelles nous sommes amenés :

Est IDIOT, tout sujet dont l'activité la plus élevée consiste en la préhension, mais qui reste incapable de se déshabiller, etc.

Est IMBÉCILE, tout sujet qui est capable d'une activité supérieure à la préhension, mais inapte, s'il s'agit d'une femme, à se coiffer ou raccommo-der ses vêtements ; s'il s'agit d'un homme, à une utilisation qui dépasse une besogne de manœuvres comme de porter des charges ou tourner une roue.

Vent-on établir des degrés plus précis ? Rien n'est plus facile pour l'idiotie. On peut distinguer l'idiot avec vie purement végétative, l'idiot avec regard volontaire, l'idiot avec préhension, etc.

En ce qui concerne l'imbécillité, il nous paraît suffisant de distinguer deux degrés d'après nos tests psychologiques et hospitaliers : un premier groupe comprendra les sujets dont le développement correspond à celui d'enfants de trois et quatre ans ; s'habiller et traîner une brouette est ce qu'ils peuvent faire.

Un second groupe plus noble, apte à balayer, faire un lit, comprendra les sujets dont le développement est de cinq, six et sept ans.

On pourrait faire à notre projet de distinction et de classification plusieurs objections que nous ne croyons pas justes et auxquelles nous voulons répondre par avance :

1° La distinction entre l'idiot et l'imbécile par le langage n'est pas récente, puisqu'on en trouve la mention même chez Esquirol ; le grand aliéniste l'avait déjà indiquée, mais sans chercher à la développer. Elle est de celles, en effet, auxquelles on pense naturellement.

Quelques auteurs contemporains ont refusé d'en faire usage, en prenant comme argument que le développement du langage n'est point une mesure fidèle du développement de l'intelligence ; à l'appui, ils citent volontiers l'exemple de ces imbéciles microcéphales qui sont d'interminables bavards, et qui cependant n'ont

aucune vraie supériorité d'intelligence sur des imbéciles plus taciturnes. Ces auteurs iraient volontiers jusqu'à dire que plus un imbécile est loquace, moins il est intelligent. Nous goûtons tout ce qu'on peut mettre de verve et d'esprit dans le développement de cette idée juste.

Nous sommes les premiers à reconnaître qu'on rencontre chaque jour des gens chez qui la redondance de la forme cache l'indigence du fond. Mais ce n'est pas la question ; et les aliénistes qui se sont inscrits contre la distinction d'Esquirol ont fait erreur. Nous ne proposons nullement de prendre le bavardage ou la richesse du vocabulaire comme des mesures de l'intelligence chez l'imbécile ; ce que nous proposons est tout différent : c'est de considérer l'existence du langage comme un signe de supériorité intellectuelle. Le bavardage du microcéphale est, du reste, un peu comme la verbigération du maniaque, une preuve de trouble ou de perversion de la fonction du langage, et si le développement de cette faculté peut être prise comme pierre de touche de l'intelligence, on comprend que sa perversion n'ait pas du tout la même valeur.

2° Quelques aliénistes récents se font un devoir de contester la valeur de nos tests d'intelligence. Nous ne ferons à leur adresse qu'une courte observation. Nous croyons pouvoir constater que les auteurs qui ont parlé de nos travaux se divisent en deux catégories bien distinctes : les uns ont publié longuement leurs expériences, on voit ce qu'ils ont fait, combien de sujets ils ont étudié, quels résultats ils ont obtenus ; à leurs conclusions, ils peuvent bien ajouter des critiques ou des aperçus nouveaux, mais, en général, ces auteurs se montrent favorables à la méthode qu'ils viennent d'éprouver sérieusement. Les autres, au contraire, n'en parlent que pour la condamner, mais ils n'ajoutent à l'anathème l'exposé d'aucun résultat expérimental qui nous démontre qu'ils ont pratiqué la méthode ; nous n'avons à cet égard qu'une affirmation sommaire : « J'ai essayé le procédé, disent-ils, il ne m'a pas paru bon. » La comparaison de ces deux ordres de critiques nous paraît être bien significative. Elle nous encourage à demander aux seconds la preuve qu'ils ont réellement fait le contrôle dont ils parlent. Ce n'est que lors-

qu'ils nous auront donné cette preuve que nous prendrons la peine de leur répondre .

3° On pourrait nous reprocher de ne pas faire entrer dans nos définitions l'élément moral. A côté de l'idiot intellectuel, il y a l'idiot moral, caractérisé surtout par la perversité de ses instincts. Quelle place occupe-t-il dans notre classification? Quels moyens conseillons-nous d'employer pour l'étudier? Sur ce point, notre réponse est le silence. Il nous semble légitime de faire une distinction entre l'intelligence et les sentiments affectifs. Nous avons trouvé des idiots tranquilles, d'autres, irritables. De même, si beaucoup d'imbéciles méritent d'être décrits comme pervers ou antisociaux, d'autres sont des modèles de douceur. La nature des sentiments est tellement indépendante de l'intelligence qu'on a parlé d'imbécillité morale chez des sujets très intelligents. La distinction de l'élément intellectuel et de l'élément moral peut donc se faire et se fait en réalité tous les jours. C'est pourquoi il nous a paru légitime de la faire dans nos études, et d'imaginer des méthodes permettant d'apprécier seulement l'élément intelligence. Espérons qu'un jour nous pourrions semblablement mesurer les sentiments moraux. Mais ce n'est encore qu'une espérance.

4° Vous avez pu enfin remarquer que nous n'avons jamais, au cours de cette note, parlé des enfants. C'est, en effet, notre intention expresse de les laisser en dehors de nos définitions.

Pourquoi cela? Est-ce que les termes d'idiotie et d'imbécillité ne leur seraient pas aussi applicables qu'à des adultes? On ne voit *a priori* rien de choquant à faire usage de ces mots pour désigner les enfants dont le niveau intellectuel est inférieur au niveau habituel. Mais nous croyons qu'il y a bien des inconvénients pratiques à leur appliquer ces épithètes. Nous ne sommes pas, en effet, encore aujourd'hui capables de prévoir ce que sera le développement d'un arriéré jeune. Voici un enfant de cinq ans qui ne parle pas encore, nous devrions donc, selon nos conventions, en faire un idiot; mais s'il parle dans un an ou deux va-t-il mériter la dénomination d'imbécile? Ce sont des changements d'étiquette morbide qu'il est bon d'éviter. Il serait

encore plus choquant de dire d'un enfant normal qu'il est idiot aussi longtemps qu'il ne parle pas encore. Comment donc éviter toutes ces confusions? C'est, à notre avis, de ne pas parler d'idiotie ou d'imbécillité pour des états mentaux en évolution, tout au moins dans l'état actuel de notre science. Nous croyons préférable de nous borner au terme d'arriération mentale qui réserve l'avenir, en disant pour chaque enfant soumis à l'examen de combien d'années il est en retard sur un développement normal. Nous dirons, par exemple, pour un enfant de dix ans qui ne sait encore que montrer les parties de son visage ou donner son nom de famille: cet enfant est atteint d'*arriération mentale avec un niveau intellectuel de trois ans*.

Il va de soi que nos définitions ne sauraient solutionner toutes les difficultés du problème. Il restera toujours des cas embarrassants; il y a des infirmités gênantes. Nos définitions ne peuvent tendre non plus à résoudre toutes les questions. La détermination de l'étiologie de l'arriération, son pronostic s'il s'agit d'enfants, certaines particularités du traitement, nécessitent une observation biologique complète. Nous n'avons jamais eu la prétention d'y suppléer. Mais telles qu'elles sont, nos définitions nous paraissent permettre d'étudier de plus près ces problèmes, de mettre les lésions en corrélation avec les degrés de déficience, de juger des effets d'une thérapeutique sur des sujets qui ont été préalablement définis dans leurs capacités intellectuelles, et enfin de faire cesser ces divergences de diagnostic, aujourd'hui si fréquentes entre aliénistes. C'est pour cette raison que nous avons l'honneur de soumettre nos définitions à l'approbation d'une assemblée aussi compétente que la Société médico-psychologique.